



Le Digital et la Technologie pour le Monde d'Après

Communiqué de Presse

Dans sa décision en date du 20 janvier 2022, la Cour d'appel de Paris a statué sur le litige opposant la société GECI International (« la Société ») et 13 actionnaires, en rapport avec l'examen litigieux de certains de ses communiqués de presse relatifs à son pôle aviation qui a été liquidé en 2013 faute de financement du programme aéronautique Skylander.

La Cour d'appel a confirmé le jugement de première instance du 2 mars 2020 condamnant la Société et son dirigeant à payer une indemnisation aux plaignants ainsi qu'aux dépens. Compte tenu de l'exécution en première instance de la part de la Société (0,55 million d'euros), le règlement de cette indemnisation n'affectera pas la trésorerie de la Société et ne compromet pas la poursuite de ses activités.

A PROPOS DE GECI INTERNATIONAL

“Smart Solutions for a Smart World”

Fondé en 1980, GECI International est un groupe spécialisé dans le Digital et la Technologie. Depuis sa création, GECI International innove aux côtés des acteurs majeurs de l'industrie et des services et offre services, solutions et produits intelligents, à ses clients, grands comptes, PME et Start-ups. Avec un réseau de partenaires technologiques et de compétences à l'échelle mondiale, le Groupe apporte des solutions intégrées et compétitives pour la Finance, les Services, l'Industrie et la Recherche.

GECI International est coté sur le marché Euronext Growth Paris. Code ISIN (action) : FR0000079634 – ALGEC.

CONTACTS

GECI International - Relations Investisseurs

Tél. : +33 (0)1 46 12 00 00 / relation.investisseurs@geci.net

Agence CALYPTUS - Cyril Combe

Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68 / geci@calyptus.net